

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISSANT A MARTIGNY LE MERCREDI ET LE SAMEDI

ABONNEMENTS

SUISSE : Un an fr. 8.50 (avec *Bulletin officiel* fr. 8.50)

(Abonnements pris à la poste, 20 ct. en plus)

ETRANGER : 15 fr. par an (avec *Bulletin* 18 fr.)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY

Compte de Chèques postaux II c 58

Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ANNONCES

Canton : 15 ct. ; Suisse : 25 ct. ; Etranger : 30 ct. la ligne
RÉCLAMES : 50 ct. la ligne ou son espace

S'adresser à **Publicitas**, Société anonyme suisse de Publicité
ou à l'Administration du *Confédéré*

Impressions et souvenirs

Emile Pignat ! Nous l'avions rencontré pour la dernière fois à Genève, il y a tout au plus trois mois, toujours vert sous sa face colorée, ses yeux clairs et affables, sa même main accueillante. Et l'autre jour, comme nous excursionnions sur les sommets de nos vallées, la nouvelle nous atteignait que de cette âme étincelante de vie, de ce cœur ouvert, de cet esprit délié, d'un éclectisme si naturel, rien n'était plus.

En quelques lignes hâtives et fébriles nous nous exprimions de résumer ce qui était à dire de lui, mais sans certitude d'y réussir ou pour mieux dire avec la certitude de rester dans le vague, parce que parfois il faut un certain temps pour considérer le vide.

Au reste, nous ne nous flattions point de connaître par le détail sa carrière politique si longue et si complète. Quant à la définition d'un caractère, elle ne saurait jaillir d'une plume boîteuse, rouillée et baignée d'encre blanche comme toutes les plumes de restaurant ou de cabaret : Un tel exercice appelle le repos et la revue des souvenirs qui ont déterminé nos conclusions sur la supériorité de ce caractère.

Je découvrais Emile Pignat en même temps que ce Grand Conseil qu'un jour il devait présider en doyen. C'était en 1896. On discutait à Sion de la représentation proportionnelle et, encore imprégné d'idées exotiques, je venais rechercher là comme il convient à un déraciné, le terrain propice à la transplantation nouvelle. Quoique la question fût à l'ordre du jour sur d'autres points de la Confédération, je m'étais pénétré de la pensée que nulle part elle ne m'apparaîtrait plus accessible que dans ce champ-clos d'hommes familiers, pour la plupart anciens camarades, ou aînés déjà connus de réputation et d'origine. Au cours d'une soirée passée entre lui et mon condisciple et ami Camille Défayes, je me faisais une idée aussi complète que possible de Pignat. Arrivé des antipodes de la fortune je me l'étais trop vite imaginé cousu dans la béatitude et la gloire de la possession, le bras d'avance levé pour l'anathème contre toute pensée ou toute théorie défavorable ou suspecte à la domination de ceux que le destin a favorisés. Le travers est assez commun dans nos villes et bourgades pour que je ne m'excuse qu'à demi d'un jugement aussi téméraire, d'autant plus que revenu de loin, j'avais des motifs à part d'être circonspect. Je fus étonné de la philosophie avec laquelle ce nouvel ami acceptait les jugements actuels sur la vie sociale et pus en déduire que si, de plus jeunes, comme lui favorisés du sort, avaient déposé la morgue instinctive et distante de leur classe privilégiée, tels Joseph Arlettaz, Alexandre Seiler, Georges Morand et un ou deux autres, Emile Pignat était assurément leur aîné et leur modèle dans cette conception large de la vie publique et sociale.

Mais trêve de préoccupations personnelles. Mon nouvel ami ne se rattachait-il pas par un lien tenu à notre histoire ? N'était-il pas un des rameaux vivaces par lesquels se perpétuait l'abondant épanouissement libéral des années de notre *risorgimento* politique ? N'était-il pas consigné dans les annales constitutionnelles et les conquêtes libérales du siècle passé aux côtés des Adrien-Félix Pottier, des trois Barman, des Joseph Abbet, des Alexandre de Torrenté, des Alphonse Morand, des Maurice Filliez, des Louis Gard, des Alexis Joris, de cette immortelle pleiade à laquelle il était destiné à surnager soit à la faveur du sort, soit par l'inébranlable résolution de ne pas faiblir devant l'orage ? Et lorsque, vers le déclin de la vie, le fils, d'avance préparé aux luttes, devait venir le remplacer au gouvernail, c'était pour accéder à une mer apaisée, à la faveur de vents plus cléments. Les temps étaient changés, les hommes et les idées aussi. Des rapports nouveaux aplanissaient les abîmes qui naguère avaient isolé la marche des cohortes rivales. Emile Pignat s'y adapta dans une mesure qui n'entraînait

pas trop de renoncement à sa tradition. Mais si son entregent, sa sociabilité, son hospitalité coutumière avaient jamais offusqué quelques farouches, hâtons-nous de dire que nous préférons à tout rigorisme ces qualités qui honorent non seulement celui qui les pratique mais plus encore ses amis et son milieu.

Ce milieu fut surtout ce grand et fier village de Vouvry dont le rayonnement industriel, agricole et si actif est depuis un siècle inséparable du nom de Pignat. Si notre vieil ami disparaît aujourd'hui sans lignée, d'autant plus nombreux doivent être ceux qui se flatteront d'être ses successeurs.

Succession ? Complexe peut être, si l'on envisage les domaines si divers de l'agriculture, des affaires, de la politique et des administrations, locale, régionale, cantonale et s'il le faut fédérale. Facile cependant, si l'on s'applique à concevoir que plus étendus sont les droits, et plus précis sont les devoirs. A cette notion de simple conscience la belle commune de Vouvry ne vaudra certes pas faillir, elle qui depuis un siècle, ou presque, a contracté un mariage double, c'est-à-dire d'amour et de raison à la fois avec les Pignat. On nous dit que celui qui vient de disparaître avait, pour son compte, fêté dernièrement ses noces d'or. Il faut davantage aux libéraux du Valais. Il leur faut une alliance perpétuelle avec l'heureuse commune qui jamais depuis que l'on fait de la politique chez nous, autrement dit depuis qu'a disparu le régime trop oublié de compression et d'asservissement, n'a pas un instant déserté sa promesse de fidélité, de fierté, de dignité et de persévérance.

Des déceptions ? Elle en a certainement connu ; nous aussi. Mais notre consolation fut qu'elles ne la découragèrent pas.

Puisse ceux qui jusqu'à hier l'éclairèrent de leurs conseils et de leurs vertus, la protéger demain de leur ombre ! L. C.

Revue étrangère

La réaction en Hongrie

De même qu'un excès en appelle un autre, la retraite honteuse de Bela Kun vient de ramener à la tête du pouvoir, en Hongrie, un prince de la maison de Habsbourg. Qu'en diront ceux qui croyaient que jamais plus un lien commun ne subsisterait entre les deux têtes de l'aigle qui, selon le mot de Victor Hugo, avait autrefois pris son vol du haut d'une colline de notre pays d'Argovie !

Décidément, il n'y a plus de héros dans les sphères qui dirigent les pays : l'autocrate de Berlin s'enfuit, l'autocrate de Budapest s'enfuit en emportant chacun leur fardeau de honte et, ce dernier, emportant en plus une part du trésor public.

Le pis de tout cela est que l'on suspecte la politique britannique d'avoir préparé cette restauration semi-monarchique. Car il est malaisé de qualifier d'une autre façon cette entrée à Budapest de l'archiduc Joseph d'Autriche. Cela ressemble décidément trop au coup de théâtre joué par le prince Louis-Napoléon guettant la présidence de la seconde république française pour tordre le cou à sa Constitution.

Les Roumains qui viennent de prendre la capitale hongroise se défendent d'avoir voulu pareille solution et l'opinion de la presse de divers pays est bien que le prince Joseph ne pourra tenir, car il lui faut encore la sanction populaire. Mais nous savons de reste ce que peut être l'expression d'une volonté populaire au milieu des exactions de la terreur et des bouleversements politiques.

A St-Germain

L'Autriche a exposé l'autre jour ses vues sur la part des responsabilités de la guerre qui incombe en plus grande partie au simple morceau qui reste debout de l'ex-empire. Elle ne trouve évidemment pas équitable que les dommages ne soient pas répartis entre les parties composantes de l'ancien Etat. Mais

les Alliés répondront, s'ils ne l'ont déjà fait, qu'il leur est impossible de mettre sur un pied égal les populations involontairement asservies et les féaux sujets du sinistre associé de Guillaume II.

On annonce aussi que Serbes, Allemands et Magyars des comitats de Baranya et de Somogy ont envoyé des représentants à Paris pour demander que le pays continue à être administré par les Yongo-slaves. La population de cette région entre la Drave et le Danube est composée en grande majorité de Serbes et d'Allemands.

Assemblée générale de la Société des nations

L'assemblée générale de la Société des nations se réunira à Washington au commencement de l'automne. Les Américains insistent sur la participation en personne de M. Clemenceau, qui n'a cependant pas encore pu se décider à ce voyage, vu la situation actuelle. Un actif échange de vues au sujet de la date de la première séance a actuellement lieu entre les gouvernements alliés.

ECHOS

La crise du charbon.

Les experts américains Goodyear et Atwood ont dressé un état de la production et de la consommation, telles qu'elles existaient en 1913 dans les principaux pays d'Europe (exclusion faite de la Russie et des Balkans).

Ils se sont également livrés à une enquête approfondie sur les résultats probables de la production pendant l'année 1919, en prenant pour base les six premiers mois de cette année. Le résultat montre que d'une production d'environ 679,500,000 tonnes dans les principales contrées d'Europe (sans parler de la Russie), la production est tombée à 443,000,000 tonnes par an. En d'autres termes, la production de charbon est déficitaire de 236,500,000 tonnes, soit une diminution de 35 % du chiffre normal.

Le *Petit Parisien* dit que le comité européen du charbon a tenu une première réunion vendredi, à laquelle ont assisté une dizaine de représentants de la plupart des nations alliées. Il a été décidé de mettre à l'étude des mesures à prendre pour intensifier la production des mines de la Silésie, du territoire de Teschen et de celui de Dombrova.

Une commission composée de spécialistes de chaque Etat, a été chargée de présenter un rapport sur la liaison à établir entre les pays intéressés.

VALAIS

Trois journées d'aviation dans les Alpes.

La station climatique de Montana a le privilège de posséder un des plus beaux parcs naturels d'aviation qui soient en Suisse et peut être au monde. A 1550 mètres d'altitude, il s'élève jusqu'aux hautes altitudes et peut survoler les plus majestueuses cimes du continent. Ajoutez à ces avantages géographiques l'admirable climat de Montana, la station idéale, remarquablement abritée et presque perpétuellement ensoleillée, et vous aurez une idée de l'incomparable aérodrome alpestre placé par la nature dans ce paysage privilégié.

Ces avantages pour ainsi dire introuvables ailleurs n'ont pas échappé à la perspicacité des hommes de l'air. Grâce à la collaboration de quelques-uns de nos meilleurs pilo-

tes suisses et de quelques amis de l'aviation, de grandes journées d'aviation alpestres sont organisées pour les 15, 16 et 17 août.

L'équipe des aviateurs de Dubendorf exécutera de nombreux vols, avec et sans passagers, au-dessus des Alpes et de la vallée du Rhône. Les amateurs de ce sport pourront se procurer l'incomparable jouissance d'exécuter les courses Montana-Jungfrau, Montana-Cervin, Montana-Mont-Rose, Montana-Weiss-horn, ainsi que des vols plus réduits, s'ils le désirent.

En raison de sa situation privilégiée au centre du vaste cirque alpestre que forment les sommités bernoises, valaisannes et savoyardes, avec son superbe champ d'atterrissage de plus de deux kilomètres de long sur cinq cents mètres de large, Montana est la seule station en mesure d'offrir un spectacle de ce genre. Aussi les organisateurs ont-ils confiance en l'avenir de leur entreprise et espèrent-ils bien que la perle du Valais possèdera un jour son aérodrome alpestre.

Bovernier. — (Corr. retardé) — La fusion de la société de musique l'Union et du Cercle ouvrier de Bovernier fut célébrée le dimanche 20 juillet par une promenade en commun au lac Champex.

Les citoyens radicaux et socialistes avaient répondu en nombre à l'appel des organisateurs. La musique l'Avenir, de Bagnes, était aussi de la partie.

Ce fut un jour de plaisir pour tous ceux qui y prirent part et nous devons remercier tous ceux qui applaudirent nos vaillants musiciens, qui eux, gardèrent le meilleur souvenir de cette promenade, surtout de l'aimable réception des hôteliers de Champex.

Aussi pourquoi faut-il que le lendemain notre curé, du haut de sa chaire, fulmina contre les parents et leurs enfants qui, paraît-il, auraient donné un mauvais exemple en profitant du repos dominical pour aller jouir de la montagne !

Notre pasteur est trop jeune pour donner des leçons de moralité à nos vieux parents et nous serions très heureux qu'à l'avenir il soit plus circonspect et plus conciliant envers une population aussi laborieuse ; il n'aura rien à y perdre. *Un participant.*

Fête romande de lutte. — Le Comité d'organisation de la fête romande de lutte du dimanche 27 juillet, à Lausanne, a accordé un prix au lutteur A. Duchoud, de Saxon, qui, accidenté à sa quatrième passe, a néanmoins obtenu 37 points. Il se place ainsi le premier de la liste des lutteurs qui n'ont pas fait le championnat.

Prix du vin. — Nous recevons une nouvelle correspondance protestant contre le prix du vin, vendu dans les cafés de Martigny 3 fr. le litre alors qu'à Sion il est à fr. 2.50 et 2.60. Les cafetiers de Sion ont pourtant les mêmes charges et impôts que leurs collègues, fait remarquer notre correspondant. Au surplus, les cafetiers de Martigny n'ont pas l'air de travailler en faveur de la viticulture valaisanne ; la consommation de la bière y est, paraît-il, plus forte qu'à Sion à cause des prix exagérés du vin.

Martigny-Combe. — Nous apprenons avec plaisir que la municipalité de Martigny-Bourg a entrepris des démarches tendant à défendre les intérêts des personnes possédant des propriétés aux alentours des usines de Martigny-Bourg.

Honneur à ces administrateurs. Nous espérons que nos honorables imiteront le geste de leurs collègues de Martigny-Bourg, et cela au plus vite afin de pouvoir mener l'affaire de concert avec ces derniers. Il est bientôt temps de porter remède à une situation qui dure depuis trop longtemps.

Des intéressés.

Monthey. — L'Harmonie de Monthey donnera un concert sur la Place, jeudi soir 14 août.

L'efficacité des annonces du *Confédéré* est reconnue par tous ceux qui en font l'expérience.

EN SUISSE

Les affaires de la Société Nestlé

A propos d'un article de la *Zürcher Post* reproduit par le *Confédéré*, nous recevons de la Société Nestlé, à Vevey, la lettre suivante :

Vous avez récemment reproduit un article qui commentait la nouvelle augmentation du capital de la Nestlé & Anglo-Swiss Condensed Milk Co. Comme cet article révèle une grande méconnaissance de la situation, nous vous prions d'insérer, dans votre prochain numéro, la mise au point ci-après :

1. Avant la guerre, le lait condensé fabriqué en Suisse par notre société représentait le 60% environ de la production de nos usines. En 1918, cette fabrication n'a plus été que du 5%.

2. Notre société, grâce à son organisation d'achat et de répartition, a pu ravitailler en lait frais un grand nombre de villes et de localités suisses auxquelles elle a fourni, en 1918, plus de 44 millions de litres. Cette fourniture a été faite avec une perte de plusieurs centaines de mille francs.

3. Nos exportations de 1918, d'ailleurs demandées par les autorités fédérales en compensation d'autres denrées nécessaires, ont été réduites au cinquième de ce qu'elles étaient avant la guerre. Elles ne représentent que le 1% de la production laitière de toute la Suisse.

4. Sur notre fabrication de lait condensé, l'autorité fédérale a prélevé dès le 1er août 1916 une taxe de 4 centimes par kg. de lait frais travaillé, et en outre une taxe d'exportation qui s'est élevée progressivement depuis 1916, de 125 à 1000 fr. par wagon.

5. Malgré la diminution constante de la fabrication durant toute la guerre et son arrêt complet d'octobre 1918 à mai 1919, la Société a conservé tout le personnel des usines suisses actuellement en exploitation, tout en augmentant les salaires ainsi que les bonifications de renchérissement.

6. En plus des 5 fabriques suisses, notre Société est aujourd'hui propriétaire ou fortement intéressée dans 59 fabriques à l'étranger, dont 42 aux Etats-Unis et au Canada.

7. Cette dernière augmentation des sources de production a naturellement absorbé des capitaux très importants. La Société a fait face à cette situation en portant son capital de 80 à 160 millions. Les 40 millions de réserve qu'elle emploie à cet effet proviennent, d'une part, des réserves prudemment constituées par les actionnaires pendant les 15 dernières années, soit 1 million et demi environ par an, et, d'autre part, de la prime versée par les actionnaires eux-mêmes, lors de l'émission de 1918. Les autres 40 millions sont souscrits par les actionnaires.

Pour établir le rendement du nouveau titre, il faut comparer le revenu de l'ancienne action qui, sur la base de sa valeur en bourse de fr. 1600, avec 100 fr. de dividende, était de 6,25%, avec le rendement combiné des actions ancienne et nouvelle dès 1919, soit :

Une action ancienne	fr. 1600
Une action nouvelle au prix d'émission	200
	fr. 1800

ou fr. 900 par action donnant fr. 65 de dividende, ou 7,2%.

6. Sur des affaires mondiales qui se chiffrent par des centaines de millions par année et par des millions de caisses de lait condensé fabriqué, vendu et consommé dans le monde entier, les opérations de la N. & A.-S. Co se justifient pleinement et le bénéfice net de vente, en % du prix de fabrication, est absolument normal. C'est grâce à son organisation mondiale et à l'énorme mouvement de ses affaires que cette société a pu, sans léser les intérêts de personne, obtenir des résultats aussi satisfaisants avant et pendant la guerre.

Pour la vie moins chère

Vendredi s'est tenu à Berne une importante séance de spécialistes producteurs et consommateurs pour étudier la possibilité d'abaisser le prix de la vie.

M. Schulthess a exprimé le vœu que les producteurs qui ont eu une période favorable réduisent leurs bénéfices pour le bien du pays ; on attend d'eux un mouvement volontaire dans le sens espéré, sinon il faudra bien que le Conseil fédéral prenne d'autres mesures. On songera à mieux organiser l'importation des denrées et articles de première nécessité. On a exprimé le désir de voir le

prix de la viande s'harmoniser avec celui du bétail qui a baissé de 25 à 30 pour cent ; la qualité de la farine va s'améliorer : on blutera à 80 au lieu de 90 pour cent ; cela coûtera un million par mois à la caisse fédérale. On prévoit un abaissement d'environ un quart du prix des pommes de terre ; il en doit être de même pour les fruits et les légumes. Un orateur officiel a recommandé aux consommateurs le boycott des maisons vendant trop cher.

On va organiser la fabrication populaire d'étoffes de coton et de vêtements pour dames sans aucun bénéfice ni pour l'industrie ni pour le commerce. On voudrait faire de même pour la chaussure.

Les dépôts de marchandises faits en vue de la spéculation seront saisis en faveur de la population. Que n'a-t-on fait cela depuis 1914, alors qu'on savait que des agents allemands accaparaient tout ce qui était vendable chez nous ? !

Après la grève générale

La municipalité de Zurich a pris un arrêté relativement à la punition des délits de grève commis par le personnel de l'administration des travaux publics : seize ouvriers sont renvoyés immédiatement. Le salaire de tous les participants à la grève ne sera pas payé pour les jours de grève. Ils sont en outre frappés d'une amende de 15 francs.

Ceux qui n'ont participé à la grève que le vendredi et le samedi sont menacés de recevoir leur congé. Ceux qui se sont distingués par leur résistance ouverte sont renvoyés immédiatement. Toute une série de peines sont encore prévues. Les membres du comité central de la section de Zurich de l'Union suisse des employés de tramways et les membres du comité du groupe des ouvriers et employés municipaux de la section de Zurich de l'Union suisse des employés communaux et employés cantonaux, ainsi que trois ouvriers de l'usine à gaz et un membre du conseil municipal, Léo Wohler, sont renvoyés aux autorités judiciaires. Les molestations et injures aux ouvriers n'ayant pas pris part à la grève sont sévèrement punies et, dans certains cas, entraînent le renvoi immédiat.

Proposition est faite au Conseil d'Etat, dans le but de créer une arme efficace contre les grèves futures du personnel municipal, d'introduire dans le code pénal une adjonction prévoyant la punition des fonctionnaires, employés et ouvriers de l'Etat et des communes qui participent à la grève.

Le scrutin de dimanche

Le peuple suisse a ratifié dimanche, par environ 200.000 oui contre 80.000 non, l'article constitutionnel fixant le renouvellement du Conseil national, d'après le principe de la proportionnalité, au dernier dimanche du mois d'octobre 1919.

Bons de caisse de 5 % pour le ravitaillement de la Suisse

Le Département des finances a fixé comme dernier délai pour la vente des bons de caisse 5 % à 3 ans, le 15 août courant. Nous rappelons que ces bons de caisse sont émis pour consolider la dette flottante résultant des achats effectués à l'étranger pour le ravitaillement de la Suisse. Le prix de vente est fixé à 98 ½ %, le rendement ressort donc à 5 ½ %.

Ces bons sont émis en coupures de 100, 500, 1000, 5000 et 10.000 francs et peuvent être achetés sans frais auprès de toutes les banques, maisons de banque, caisses d'épargne et de prêts.

Ces bons de caisse ainsi que ceux à 1 an et 2 ans, émis en 1918, seront remboursés par le produit de la liquidation successive des stocks.

Les accidents d'automobiles

Un grave accident d'automobile s'est produit mercredi soir vers 9 heures, entre Gland et Dully, à cinq kilomètres de Rolle.

Une voiture de la légation américaine à Berne a tamponné et tué Mme Rolli, habitant Bursinel, âgée d'une trentaine d'années, et son enfant, âgé de deux mois, qui se trouvait dans une « poussette ».

D'après des détails, la victime, Mme Rolli, voulut traverser la route comme la voiture allait arriver, l'automobile chercha à l'éviter, mais la malheureuse femme, éblouie probablement par les phares, revint sur ses pas, fut happée par l'automobile et tuée, ainsi que son enfant.

Sitôt après l'accident, le major Schelling paraît avoir perdu la tête ; au lieu de faire usage des freins, très puissants, il donna des gaz et lança sa machine dans les prés, où elle vint s'écraser contre un arbre, après avoir arraché une barrière. Le major y fut grièvement blessé, tandis que son camarade est indemne.

Un terrible accident d'automobile s'est produit jeudi après-midi, à cinq minutes de la ville de Nyon. Le garde Victor Wieland rentrait à Nyon. Comme il arrivait au bas de la rampe de Crève-Cœur, à un virage assez dangereux, il se trouva face à face avec l'auto du Dr Jomini. Surpris, Wieland voulut sans doute se jeter de côté, mais il tomba et passa sous l'auto. Il fallut déplacer la voiture pour dégager le malheureux.

Malgré les soins qui lui furent prodigués, le malheureux rendait le dernier soupir sur la table d'opération.

L'agent Wieland était entré le 1er mai dans le corps de police de la ville. Il était très estimé de ses supérieurs et de ses collègues. Originaire de Bex, il était âgé de 30 ans et père de trois petits enfants dont l'aîné n'a que 5 ans.

Ajoutons que Wieland avait été wattmann sur le Martigny-Orsières et que sa femme est originaire d'Orsières. Il était frère de M. Paul Wieland, qui fut employé pendant plusieurs années sur le tramway de Martigny.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, M. Cailler, fils du conseiller national, reconduisait en automobile à Avenches M. N. Bosset, député et syndic de cette ville.

La roue d'avant ayant heurté un arbre, il en résulta un violent choc.

M. Cailler, ramené sans connaissance à son domicile avec une grosse blessure au front, fut transporté ensuite à Berne. Quant à M. Bosset, il a trois côtes cassées et des blessures à la tête.

Le médecin qui avait été appelé a fait lui-même une chute en rentrant et s'est fracturé une jambe.

Un grave accident s'est produit jeudi soir, à 8 heures, sur la route de Wittembach à Lemmenswil (canton de St-Gall).

Une auto occupée par six personnes, venant de St-Gall, a dévalé sur un talus de la route et a fait panache. Deux des occupants ont été projetés hors de la voiture, mais se sont relevés indemnes ; les autres personnes, ainsi que le chauffeur, souffrent de contusions internes et de blessures externes. Le plus jeune des occupants, M. Gertsch, a succombé après l'accident.

Céréales panifiables de 1919

L'obligation de livraison imposée aux producteurs est abrogée. Les arrêtés des 8 et 30 juillet de l'Office fédéral de l'alimentation règlent l'achat et l'emploi des céréales. Le producteur peut employer sa récolte panifiable pour l'alimentation de sa famille, comme semences, comme nourriture pour volailles, et en peut faire le commerce jusqu'au 15 novembre.

L'Office du pain s'attend à ce que les

agriculteurs suisses aient à cœur de livrer à la Confédération de grandes quantités de céréales. Le ravitaillement en pain du pays repose en partie sur la production indigène et les prix des céréales ont été fixés de telle façon que le paysan a tout intérêt à livrer sa production à la Confédération pour autant qu'elle n'est pas nécessaire à sa propre alimentation. Les prix suivants sont fixés pour les céréales de qualité irréprochable : froment, 64 fr. ; seigle, 62 fr. 50 ; épeautre et blé amidonnier (grains) 64 fr. ; épeautre et blé amidonnier (avec balle), 50 fr. ; maïs, 60 fr. par 100 kg. net.

Presse suisse

Le *Genevois*, qui a déclaré vouloir renoncer à la politique, paraît depuis quelque temps sur deux pages seulement, et à titre temporaire. Il a congédié sa rédaction en se réservant de renaître sous le titre probable de *Gazette de Genève* et en conservant vraisemblablement à sa tête le rédacteur en chef de l'ex-journal radical, M. Tony Roche. L'on ne saurait que déplorer profondément cette abdication de l'état-major radical genevois, d'autant plus que nul ne peut croire qu'un grand parti qui a pu conserver le pouvoir durant vingt et un ans et qui, en somme, ne l'a perdu que par accident, se puisse passer d'un organe quotidien.

CANTONS

VAUD

Nécrologie

A St-Cergues, où il était allé faire une cure, est décédé samedi matin à 3 heures, d'une crise d'urémie, M. Paul Etier, président du Conseil d'Etat, chef du département des Travaux publics, âgé de 56 ans.

M. Etier avait fait ses études dans son village, puis à Nyon et à Zurich. Il obtint son brevet de géomètre en 1886 ; après un stage à Villeneuve, il entra au bureau topographique fédéral en 1889. Il fut voyer à Nyon dès 1891, député dès 1897, président du Grand Conseil en 1901, élu conseiller d'Etat en décembre 1901.

M. Etier était un homme de belle présence, d'abord facile et de commerce agréable. Cependant, la *Revue* nous apprend encore un détail que nous ignorions : « En cet homme d'Etat, dit-elle, se cachait une âme d'artiste. Epris à la fois de musique et de peinture, Paul Etier jouait du violon avec un vrai talent, de même qu'il faisait preuve, en peinture, de dons supérieurs à ceux d'un simple amateur. Il avait passé quelque temps chez le peintre animalier Charles Humbert, dont l'atelier se trouvait dans la maison paternelle, et, bien qu'appelé aux plus hautes charges publiques, il n'avait pas abandonné tout à fait ses pinceaux. »

Un vilain quart d'heure

L'autre jour, sur le pâturage de la Givrène, un habitant de Gingins, poursuivi par un taureau furieux, s'est réfugié sur un sapin. Ce n'est qu'à 11 heures du soir qu'il a pu quitter son poste périlleux, les bergers du chalet ayant emmené la hargneuse bête.

Mutilé par une faucheuse

Le petit Maurice Joly, 6 ans, fils de M. Charles Joly, habitant Gingins, accompagnait son père, qui conduisait une faucheuse. Comme le cheval s'était arrêté, l'enfant eut la malheureuse idée de mettre la jambe devant le couteau. Mais au même moment le cheval se mit en marche et le petit eut le pied coupé. Il fut transporté à l'Infirmierie de Nyon, où l'amputation fut pratiquée.

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Oalmann-Lévy, éditeur à Paris

Au Coin d'une Dot

par

LÉON DE TINSEAU

14

VII

Le sybarite vint à la portière, légèrement essouffé, craignant cette entrevue comme on craint « une tuile », c'est-à-dire un de ces malheurs d'autrui qui sont un dérangement pour vous-même. Dans ses petits yeux de sanglier brilla une vague irritation, tandis qu'il demandait :

— Qu'est-ce qui se passe donc, chère madame ? Vous me faites appeler ?

Bertrane, qui le connaissait bien et ne l'aimait pas mieux pour cela, répondit avec un sourire entaché d'ironie :

— Ne vous alarmez pas ! Il n'arrive rien de fâcheux pour vous... ni même pour moi. Voulez-vous monter ? Nous causerons cinq minutes pendant que mon cheval ira au pas.

Norbert ayant pris place à côté d'elle, madame de Bucilly demanda :

— Vous êtes sans doute informé par Charles de l'état de nos affaires ?

— Oui ; vous déménagez. Il paraît même que Bucilly vous a loué un appartement grotesque. Vous comptiez aller voir le propriétaire. Et, comme a dit Charles : « sans le connaître, je le plains s'il veut tenir tête à maman ! »

— Je quitte Maugrabin ; c'est pourquoi j'ai désiré vous entretenir.

— L'affaire n'est pas arrangée ?

— Au contraire : nous entrons chez lui le plus tôt possible.

— Tiens ! Bucilly n'a pas été tellement bête, alors ? L'appartement vous plaît ?

— Je ne l'ai même pas visité.

— Chère madame, je ne comprends plus.

— Vous allez comprendre, cher monsieur. La maison est grotesque : vous avez dit le mot. Celui qui l'a bâtie n'est guère moins grotesque. Mais il a quinze millions, et une fille unique. Nous habiterons au-dessous d'eux.

— Et les jeunes gens se rencontreront dans l'es-

calier. Vous êtes très forte. Venez-vous déjà me demander d'être témoin ?

— Je viens vous demander d'agir sur Charles, afin d'obtenir qu'il soit aimable pour cette jeune fille.

— Diable ! Un ange de laideur, alors ?

— Tout au contraire ; mais un ange de préjugés, ce qui m'effraie beaucoup plus.

— Le fait est que, si elle pousse le préjugé au point de vouloir rencontrer dans le fils ce que vous avez rencontré dans le père !...

— Je devine, poursuivit Bertrane sans répondre, qu'elle voudra se marier par amour.

— Elle a donc reçu son éducation chez les Peaux-Rouges ? N'importe ; je ne lui donne pas trois coups de chapeau de votre fils, sur l'escalier, avant que le sort des quinze millions soit fixé pour toujours. Elle sera folle de lui.

— Dieu vous entende ! mais elle voudra que Charles soit fou d'elle.

— Là, nous aurons plus de difficulté. Je vais, dès ce soir, enseigner à ce jeune homme comment il faut s'y prendre, pour faire croire à une pensionnaire qu'on est féru jusqu'aux os.

— Casse-cou ! cher monsieur. La pensionnaire en question arrive d'Amérique où elle a passé toute sa vie. A première vue, Charles sera découragé, car il est trop intelligent pour ne pas voir qu'il a af-

faire à *quelqu'un*. Ce qu'il faut, ce que je vous demande, c'est qu'il se mette corps et âme à la tâche qui est devant lui. Son salut, notre salut est dans ce mariage. L'existence a des devoirs, non pas seulement des plaisirs. Vous pourriez facilement le pousser... ou le maintenir dans une voie contraire.

— Quelle mauvaise réputation je possède à vos yeux ! Mais je vais vous rassurer en trois mots : mademoiselle... peu importe son nom, serait ma femme avant le carême, si j'étais à la place de votre fils.

— Je n'en demandais pas davantage, répondit Bertrane, satisfaite de sa journée.

Sur cet échange de vues, ils se quittèrent.

Le lendemain, Codoère, tenu dans l'ignorance de ce qui précède, suivait à pied le boulevard Haussmann. Il n'osait plus monter dans le tramway qui descend de la Muette, parce que, dans leur conversation, Maugrabin avait parlé de cette ligne comme lui étant familière. La pensée d'une rencontre avec cet homme, déjà sans doute instruit de la rupture des engagements passés entre eux ; la pensée des reproches, des injures peut-être, qui pouvaient sortir de la bouche du Marseillais furieux, en présence des voyageurs amusés ; le sentiment que cet affront, pour être mérité, n'en serait pas moins effroyable, tout cela causait au malheureux Bucilly une terreur continuelle.

BERNE

Les hôteliers et la politique

Conformément à une décision prise à l'unanimité par une assemblée extraordinaire de législateurs, qui accepta en outre le contrat général du travail et le tarif minimum...

GENÈVE

Le danger des automobiles

Quelques citoyens genevois émus du sans-culotisme de certains automobilistes et désireux d'éloigner les dangers qu'ils font courir aux piétons, convoquent les Genevois à une assemblée...

Par le monde

L'aménagement du Rhône en France

Le projet de loi qui vient d'être déposé à la Chambre française, prévoit l'emplacement des usines, leur force et les canaux de dérivation qui assureront la navigabilité de la mer du Nord...

Dans la première section, qui concerne la navigation de la Saône, la navigation sera créée, l'irrigation développée, la force électrique aménagée sera portée à 334 millions 348 HP.

Dans la seconde section, qui comprend la traversée de Lyon, on prévoit l'établissement d'un pont continu pour la construction d'un canal contournant la ville.

La troisième section sera limitée entre les confluent de la Saône et de l'Isère, la quatrième sera comprise entre les confluent de l'Isère et du Gardon; enfin, la cinquième s'étendra du confluent du Gardon à la mer.

Les travaux seront exécutés dans douze ou quinze ans. La dépense prévue est de 2 milliards et demi.

Deux nouveaux paquebots géants

Grâce à la guerre, la marine marchande des Etats-Unis est devenue la deuxième du monde. Pendant que la France et l'Angleterre cherchent à se reconstruire...

C'est pourquoi les Américains mettent en chantier deux navires extra-rapides de 55 mille tonnes, longs de 330 mètres et marchant à raison de 30 nœuds (55 km.) à l'heure...

Le temps qu'il fait.

Bien que nous ayons eu presque tout le mois de juillet sans chaleur appréciable, les prédictions de l'abbé astronome Moreux que nous étions entrés dans une période d'années sèches se réalisent.

MARTIGNY

Distribution de beurre

Une nouvelle distribution d'excellent beurre de Danemark aura lieu les 13 et 14 août. Mercredi de 2 à 4 pour les lettres A à L inclus.

A la montagne

Les ascensions

Quelques membres du groupe de Martigny ont effectué ces jours derniers les ascensions de l'Aiguille du Chardonnet (3823 m.) et du Grand Combin (4317 m.).

De Fionnary:

Quatre alpinistes de Genève ont fait le dimanche 3 août l'ascension du Bec des Roxes (3225 m.) par l'arête ouest. La montée s'est effectuée en 8 heures avec de réelles difficultés.

La première ascension du Mont Pleureur en 1919 a été faite le même dimanche par une caravane de jeunes alpinistes de Bagnes le notaire Marcel Gard, Léon Oreiller, auxquels s'étaient joints les jeunes peintres genevois Armand Wollitz et Pierre Courthion...

La cabane du Val des Dix, située à 2720 m., au sommet de la Vallée d'Hérémence, sera en partie occupée le vendredi soir 15 août, par une quinzaine de membres du groupe de Martigny du Club alpin, qui feront l'ascension du Pleureur le lendemain avec retour par la vallée de Bagnes.

Les accidents

Dimanche, un nombre incalculable de touristes et d'alpinistes se trouvaient à la montagne. Le soir, les trains étaient bondés et déversaient dans toutes les stations des flots de monde.

Les accidents ont commencé naturellement à alimenter la chronique des journaux et quelques-uns parlent encore de l'« Alpe homicide » comme si la montagne provoquait elle-même les accidents.

Ceux-ci ont été étudiés, dans chaque cas, depuis plusieurs années, par le Club alpin. Des observations faites, il résulte que la plus grande partie des accidents pourraient être évités et que ceux-ci sont presque tous dus à l'imprudence des touristes.

La plupart, sans expérience, vont à la montagne avec un équipement et des souliers de plaine, sans être accompagnés par des gens ayant les connaissances nécessaires pour savoir où l'on peut passer sans danger et où il est imprudent de s'aventurer.

Ne déconseillons personne d'aller à la montagne, mais recommandons toujours la prudence. Entre autres, il ne faut pas faire de courses de montagne sans de bons souliers ferrés et ne jamais s'aventurer ou traverser une forte pente de neige ou de gazon sans être munis d'un piolet, si une chute risque d'être dangereuse.

Un terrible accident s'est produit dimanche matin au Chamossaire. Quelques jeunes gens d'Aigle étaient montés samedi à la mi-été de Bretraye. Dimanche, ils décidèrent d'aller jusqu'au sommet du Chamossaire. Parvenus à la cime vers 5 heures du matin, ils se mirent à redescendre par les couloirs du côté de la Forclaz, dans le but de chercher des edelweiss. Tout à coup, l'un d'eux, le jeune Robert Dubuis, vigneron à Aigle, âgé de 22 ans, perdit pied et fut précipité d'une hauteur de 250 mètres environ.

Dimanche, des jeunes gens et jeunes filles de Martigny partaient du Grand St-Bernard pour escalader une petite sommité avant de prendre le chemin du retour. A un moment donné, la fille de M. Julien Addy, négociant, âgée de 13 ans, glissa sur une pente de neige de 200 mètres aboutissant sur des cailloux et des rochers.

Son frère, voulant aller la secourir, se fit des contusions en descendant la même pente.

Fort heureusement, un touriste serbe témoin de l'accident et sachant soigner les blessés, vint à leur secours et donna les premiers soins à la jeune fille. Celle-ci, toute en sang, avait les vêtements en lambeaux et de nombreuses éraflures et contusions sur tout le corps. Elle a entre autres une blessure à la tête, mais pas grave. Des jeunes gens la transportèrent à la cantine de Proz, éloignée de plusieurs kilomètres. De là une voiture la conduisit à Bourg-St-Pierre, à l'Hôtel du Déjeuner de Napoléon et hier matin lundi, à 5 h., les parents montaient en automobile et ramenaient la blessée à Martigny.

L'état du jeune homme est satisfaisant; quant à la jeune fille, le docteur espère, si aucune complication ne survient, qu'elle guérira assez vite.

La famille Julien Addy, à Martigny-Ville, nous prie de remercier bien sincèrement toutes les personnes qui se sont dévouées pour porter secours à leurs enfants, le 10 août, au Grand St-Bernard, ainsi que pour tous les soins donnés à la Cantine de Proz et à Bourg-St-Pierre.

BIBLIOGRAPHIE

LA PATRIE SUISSE

Le No 675, du mercredi 6 août, de la Patrie suisse, nous apporte les portraits du regretté juge fédéral Vincent Gottsfrey, de M. Victor Buchs, le nouveau conseiller d'Etat du canton de Fribourg, du sculpteur Richard Kissling, récemment décédé, et, à l'occasion du Centenaire que vient de célébrer la Société vaudoise des Sciences naturelles, les portraits de son président M. P.-L. Mercanton, professeur, et des deux docteurs honoris causa faits à ce propos par l'Université de Lausanne, le colonel J.-J. Lochmann, et H. Jaccard, botaniste, avec une vue de la barque « L'Espérance » promenant sur le lac les naturalistes vaudois et leurs invités.

Paix sur la terre. — La maison Attinger frères, à Neuchâtel, éditent une reproduction, en couleurs, du célèbre panneau de Paul Robert au Musée de Neuchâtel: « Paix sur la terre ». C'est un travail exécuté avec un très grand soin.

Perdu

une broche en or La rapporter contre bonne récompense à l'imprimerie du « Confédéré ».

Ferme en Savoie

Pour cause de décès à la guerre, à vendre une petite ferme de bon rapport. Facilités de paiement.

Pour détail des conditions et pour visiter, s'adresser avec 1 fr. 80 de timbres, à J. Marignier, P. R. Saint-François, Lausanne.

A vendre cinq vases à vin

(ovales) bien avinés, contenance de 800 à 1200 litres. S'adresser au Confédéré en ajoutant 30 ct. pour la réponse.

A vendre un câble

525 m. longueur, 12 1/2 mm. diamètre, en très bon état. E. Schicker, Sierre.

Toujours Pommes de terre nouvelles

en magasin par toutes quantités PARC AVICOLE - SION



Jeune soldat

Suisse français, en convalescence, cherche jeune marraine affectueuse pour correspondre. S'adresser au Confédéré en ajoutant 30 ct. pour la réponse.

- lingère-rcpassouse
laveuse
garçon d'office
jeune portier

La Fabrique de Conserves DOXA, à Saxon

Grossilles rouges et vertes, cassis, framboises, myrtilles, sureaux noirs, mûres, pois verts, haricots, chanterelles, tomates, flageolets, reines-Claude, etc.



Le meilleur cirage pour chaussures

A vendre une bonne jument

de trait, de toute confiance, âgée de 9 ans. S'adresser à Rossier Etienne, Fully.

A vendre quelques chevaux de trait et juments

à 2 mains. On fait échange. S'adresser à Alessio, à Martigny-Ville.

Jeune fille

connaissant la cuisine et la tenue d'un ménage soigné, trouverait place dans petite famille (2 enfants). Entrée de suite.

Ecrire sous 718 Publicitas S. A., Sion.

Mineurs, Manceuvres

Une bonne équipe de 10 à 15 hommes est demandée par les mines d'antracite de Colonges (Valais), gare C. F. F. Evionnaz.

A louer à Martigny un magasin

avec arrière-magasin, pouvant aussi servir de bureau. S'adresser à Joseph Gualino.

Poussines

de 2 mois incubés et élevés dans notre établissement.

Races: Communes, Leghorne Faverolles, Wyandottes, etc. Parc Avicole, Sion

CHOUX

Hôtels, Pensions, Restaurants, voulez-vous avoir de beaux choux et à bon marché? Adressez-vous à J.-B. Bournissen, agronome, Sion. Téléphone 86.

Sage-femme diplômée Mme Nockemson

19, Chantepoulet, Genève (près de la gare) Télép. 76.93 Consultations tous les jours. Soins médicaux. Reçoit pensionnaires. — Prix modérés. — Man spricht deutsch.

Voici la meilleure adresse

pour vendre vos chevaux pour l'abatage, ainsi que ceux abattus d'urgence à la Boucherie Chevaline Centrale H. VERREY Téléphone: Boucherie 1536 Appartement 1280 Louve 7, Lausanne



Viande de cheval Caballus (Soc. anonyme) Lausanne

Directeur: Ch. Guex expédie contre remboursement port dû: Rôti 1er qualité sans os ni charge, le kg. 4 fr. Bouilli avec os, le kg. 3 fr. Saucissons, salamis, salamettis, le kg. 6 fr. 50. Saucisses, viande fumée, 5 fr. Téléphone boucherie 40.98, domicile 40.97.

'Au Muveran', Gare de Riddes

Grand Bal champêtre

organisé par la fanfare « l'Abeille » Plancher de 90 m²

Restauration -- Vins de premier choix Jeux divers

Saillon

Serait-ce inutile de rappeler que la kermesse donnée par la fanfare l'Helvétienne, et qui a si bien réussi, continue les 15 et 17 août.

ATTENTION!

Viande 1er choix

Rôti fr. 2.80 le 1/2 kilo. Bouilli depuis 2.20 le 1/2 kilo. Saucisses de bœuf 2.40 le 1/2 kilo. Saucissons pur porc Envois à partir de 1 kilo.

Ernest Bovey, boucher Av. de l'Université Lausanne

D' Calpini Martigny absent

jusqu'à nouvel avis

Avis aux Hôteliers

Je serais acheteur de toutes les bouteilles à eaux fraîches et aussi les bouteilles champenoises et à vin, prises sur place, à la plaine ou en montagne. Ecrire, en indiquant à peu près la quantité, à M. Baatar Mee, rue du Lac, 9, Territet.

A louer à Sion un magasin

dans la maison de M. Francis Rotten, rue du Grand-Pont en très bon état. S'adresser à l'avocat Marc Morand, à Martigny-Ville. Téléphone 95.

On cherche un terrain

sur la Bâtiaz, d'environ 800 toises, actuellement en champ, à charge par le locataire de le convertir en pré. Location de longue durée assurée. S'adresser à l'avocat Maurice Gross, à Martigny-Ville.

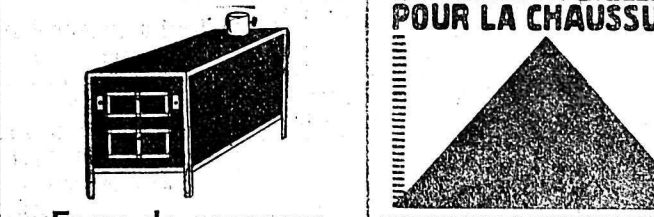
A vendre foin-marais

S'adresser à Follin Jules, à Saxon.

Demoiselle de magasin

Bonne vendeuse, connaissant les tissus et la couture, trouverait place de suite ou à convenir. Bons gages.

Adressez les offres par écrit avec certificats aux magasins de tissus et confections E. Géroudet & Fils, Sion.



Sage-femme diplômée Mme Dupasquier-Bron

Place du Port, Genève Pensionnaires. Soins médicaux. Prix modérés. Téléphone 42.16. Clinique sur France

CONFÉDÉRATION SUISSE

Emission de

Bons de caisse 5% à trois ans pour les besoins de ravitaillement du pays, 11me série

à 98 1/2 %

avec intérêts courus dès le 26 juin 1919, à tous les guichets de la Banque Nationale Suisse, chez toutes les banques et maisons de banque suisses et chez toutes les caisses d'épargne et de prêts.

La vente de ces bons sera arrêtée dès le 15 août 1919

BERNE, le 9 août 1919.

Département fédéral des Finances :

MOTTA.

LE THE CEYLAN „STANDARD“

Demandez à votre épicier

Véritable mélange anglais

Madame Emile PIGNAT-DERIVAZ et famille, à Vouvry, remercient sincèrement les autorités, les sociétés et toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathies et de regrets à l'occasion de la grande perte qu'ils viennent de faire.

En automobile

Les personnes qui désirent faire une course en automobile peuvent s'adresser à Coudray, Sion. Puissante machine, chauffeur diplômé.
Prix spéciaux pour groupes ou familles.

Aérodrome alpestre de Montana

MONTANA sur Sierre (Valais) — 1550 mètres d'altitude

Avec l'autorisation du commandement militaire

Les 15, 16 et 17 août 1919

Trois grandes journées d'aviation alpestre

Vois avec et sans passagers sur la vallée du Rhône et sur les Alpes bernoises et valaisannes

Raids Montana-Cervin, Montana-Simplon, Montana-Weisshorn, Montana-Dent Blanche, Montana-Jungfrau, Montana-Mont-Rose

Vaste aérodrome dans une situation unique au monde, dominant toute la vallée du Rhône à 1550 mètres d'altitude

Buffet - Bonne restauration

Trains spéciaux et billets à prix réduits sur le funiculaire Sierre-Montana

Prix des places pour spectateurs : 1 fr.; 2 fr.; 5 fr.

Les personnes qui désirent effectuer un vol sont priées de s'adresser pour tous renseignements au Comité d'organisation à Montana

N'attendez pas le dernier moment pour vous procurer une ou quelques séries d'Obligations à lots à fr. 5.- de la Fédération des Chefs d'Equipe des Chemins de fer fédéraux.

PROCHAINS TIRAGES :
22 Août, 5, 22 et 30 Septembre

Car cette émission et surtout les séries complètes seront très probablement épuisées bien avant le prochain tirage. Prix de l'obligation fr. 5

Chaque titre sera remboursé par voie de tirage avec primes allant jusqu'à fr. 20.000.- ou au minimum à fr. 5.-, 2 res. 4 tirages par an.

Prochain tirage : 30 septembre
De grands avantages offrent les séries de 30 obligations ; 8 à

7 belles primes

garanties par série sortante lors des prochains tirages, dont la première peut atteindre jusqu'à fr. 20.000.-

Prix de la série fr. 150 au comptant ou payable en mensualités de fr. 5.- ou 10.-, avec jouissance intégrale aux tirages dès le 1^{er} versement.

Magnifique plan de lots :

19 à 20.000
18 à 10.000
5 à 8.000
78 à 5.000
67 à 1.000
179 à 500
625 à 100
1100 à 50
697.909 à 30, 26, 20, 16, 10 et 6
600.000 lots p^r fr. 4.433.730

Tout acheteur d'une série au comptant ou par mensualités participera à titre supplémentaire à

28 grands tirages dont les prochains les 22 août, 5 et 22 septembre, etc., avec lots
2 à Fr. 500.000.-
2 à " 250.000.-
2 à " 200.000.-
20 à " 100.000.-
etc., au total pour Francs 6 MILLIONS

Les commandes sont reçues par la

Banque Suisse de Valeurs à Lots
PEYER & BACHMANN GENÈVE 20, rue du Mont-Blanc

Maladies des Voies Urinaires

Nouvelle preuve de l'efficacité de la « Gonocidine », enregistrée par M. Schnepf, huissier à Genève. M. R. écrit : « Je viens par la présente vous annoncer que je suis guéri. Il y a quatre jours que j'ai terminé les trois boîtes de « Gonocidine » et je ne remarque plus rien ».

Cette lettre est une des nombreuses attestations concernant la « Gonocidine » (nom déposé), capsules balsamiques d'une efficacité absolue contre la blennorrhagie chronique et aiguë, cystite et prostatite. Supprime radicalement le rétrécissement du canal. Prix de la boîte 6 fr. Les 3 boîtes 17 fr. 50.

Envoi discret, sans marque extérieure, contre remboursement.

Seul dépôt :

Pharmacie de la Place Grenus n° 26, Genève
Demandez brochure explicative. (Ajoutez 15 ct. pour le port.)

A. ROSSA, Vins en gros, MARTIGNY

Assortiment de vins de premier choix
Blancs 11 degrés — Rouges 11 degrés — Alicante 15 degrés
Vins fins en bouteilles

Asti, Barbera, Nebbiolo, Malaga, Moscato
PRIX AVANTAGEUX

Maison très connue et de toute confiance

Appareils électriques „THERMA“ Charpentiers et maçons

Fers à repasser, réchauds à cuire, bouilloires, fourneaux, etc.

de 120 à 220 volts en vente à des prix sans concurrence chez

G. MURISIER Installations électriques en tous genres — Fournitures. VEVVEY
Téléphone 652

Lampes métalliques et ½ watt — Prix spéciaux aux revendeurs
Demandez les catalogues prix courants gratuits

si possible déjà organisés en équipes, sont demandés pour travaux de reconstruction dans le Nord de la France.
S'adresser par écrit à Jean Travellotti, ing. Av. Rumine 50, Lausanne.

Tirage des primes : 20 août

Dans les dix premières années, chaque titre dont la série sort aux tirages est remboursable à fr. 100.- au minimum (la série entière de 10 titres à fr. 1000.- au minimum. L'acquisition d'une série complète est par conséquent avantageuse.

ÉMISSION

d'Obligations à primes 4% de Fr. 50.-

de la

Société de crédit hypothécaire

Siège social : Zurich

Le prix de souscription est fixé à Fr. 50.- plus le timbre fédéral de Fr. 1.50, soit **Fr. 51.50 par obligation.**

La libération s'effectue :

a) au comptant, contre versement de Fr. 51.50 par obligation, plus intérêts courus à raison de 50 ct. par trimestre à partir du 5 juillet 1919, soit Fr. 52.- ;
b) par versements échelonnés, comme suit :

Fr. 21.50 par obligation à la souscription
» 10.- » au cours du 2^e mois
» 10.- » » » 4^e »
» 10.- » » » 6^e »

à dater de la souscription.

Les titres sont munis de coupons de Fr. 2.- à l'échéance du 5 juillet de chaque année. Ils sont remboursables au minimum à Fr. 50.- et participent en outre chaque année au tirage des primes suivantes :

1 à Fr. 50.000.-	3 à Fr. 2500.-
1 " " 30.000.-	20 " " 1000.-
1 " " 20.000.-	45 " " 500.-
2 " " 5.000.-	20 " " 250.-
	457 " " 100.-

6 tirages par an

soit : 3 tirages des séries et 3 tirages des numéros

Comme placement d'épargne par excellence, ces obligations se recommandent tout spécialement, attendu qu'elles réunissent deux avantages essentiels, qui sont :

le rendement, par un intérêt de 4% ;

la chance, par des tirages successifs et renouvelés avec de beaux lots.

Les banques ci-dessous reçoivent les souscriptions et tiennent à disposition, gratuitement, les prospectus de cette émission.

DOMICILES DE SOUSCRIPTION :

Aarau	Spar-, Leih- und Diskontokasse	Grosswangen	Hilfskassa in Grosswangen
Aubonne	Étude Edm. Mermoud, notaire	Lausanne	Banque C. Monnerich
Bâle	Bankgeschäft Hermann Weiss		Banque Steiner & Cie
Berne	Wechselstube Mopper-Roth		A. Rogamey & Cie, banquiers
	M. Aulinger, Bank für Prämienobligationen	Lucerne	Scheidegger & Dethliollaz, banque
	Schweiz. Vereinsbank		Peyer & Bachmann, Schweiz. Los- und Prämien-Obligationsbank
Fribourg	Unionbank A.-G., Montbijoustr. 15	Monthey	Banque Commerciale Valaisanne
	Banque d'Épargne et de Prêts, Goeldin	Samaden	J. Tondury & Co., Engadinerbank
	Banque Commerciale et agricole, E. Udry & Cie	Schaffhouse	Spar- und Leihkasse Schaffhausen
Genève	Banque L. Mestral	Sursee	Hilfskassa in Grosswangen, Filiale
	Peyer & Bachmann, Banque Suisse de Valeurs à Lots	Zoug	E. Krauer-Kundert, Bankgeschäft
	Comptoir Général de Valeurs à Lots	Zürich	Schweiz. Vereinsbank
		Zuzwil	Ersparnis-Anstalt

Banque Coopérative Suisse

MARTIGNY - SIERRE

St-Gall, Zurich, Rorschach, Olten, Appenzell, Brigue, Schwyz.

Capital de garantie et réserves : Fr. 3.560.000-

La Banque accepte des dépôts à :

5 % contre obligations
4 1/2 % en comptes de dépôts contre carnet
4 1/4 % en comptes d'épargne contre carnet
4 % en comptes-courants à vue

Elle émet des parts sociales de fr. 1000.- chacune.

Ouverture de comptes-courants créditeurs et débiteurs. — Emission et paiement de chèques sur tous pays. — Encasement de titres échus et de tous coupons. — Achat et vente de titres. — Souscription à tous les emprunts publics (demander les prospectus). — Change. — Escompte de billets et titres. — Prêts divers.

Toutes opérations de banque

Union de Banques Suisses

2, Place St-François — LAUSANNE — 2, Place St-François

Capital et Réserves : 75.000.000

Nous recevons des fonds en dépôt aux meilleures conditions en compte courant à vue, 1 mois ou plus de préavis.

Certificats de Dépôts

nominatifs ou au porteur avec coupons annuels ou semestriels

à 1 an intérêt 4 3/4 %
de 2 à 5 ans " 5 1/4 %

Carnets de dépôts 4 1/4 %

Achat et vente de titres - Gestion de fortunes - Escompte d'effets de commerce - Change de monnaie et billets étrangers.

SION

Ville d'études recommandée pour son excellent climat et sa tranquillité

Ecole industrielle supérieure, section technique, 3 années d'études scientifiques. Diplôme de maturité donnant droit à l'entrée à l'Ecole polytechnique fédérale.
Directeur : Dr Mangisch, Sion.

Ecole supérieure de commerce (subventionnée par la Confédération). 3 années d'études. Commerce, banque, industrie, administration, etc. Langues modernes. Diplôme de sortie.
Direction : Dr Mangisch, Sion.

Ecole de commerce pour les jeunes filles (subventionnée par la Confédération). 3 années d'études. Programme et diplôme sur les mêmes bases que ci-dessus.
Direction : Bureau Communal, Sion.

Ecole moyenne de jeunes filles. 2 années d'études secondaires et préparatoires à l'Ecole de commerce des jeunes filles.
Direction : Bureau Communal, Sion.

Ecole industrielle inférieure. Cours préparatoire à l'Ecole supérieure de commerce (2 années d'études) et à la section technique (3 années d'études).
Direction : M. François Bonvin, Sion.

Programmes, inscriptions et tous renseignements auprès des directions respectives. Reentrée : 8 septembre 1919.

Internats et pensions

a) Pour l'Ecole supérieure de commerce et l'Ecole industrielle supérieure, section technique : Pension spéciale d'étudiants, surveillée par un professeur désigné par le Dép. de l'Instruction publique. S'ad. à M. le prof. Gentinetta, à Zermatt (Valais).

b) Pour l'Ecole de commerce pour les jeunes filles et l'Ecole moyenne : Internat Sainte-Ursule. S'adresser à M. le chanoine Lager, directeur à Sion.

c) Pour l'Ecole industrielle inférieure : Pensionnat Ste-Marie, Sion.

Avis aux maîtres d'hôtels, pensions, cliniques et particuliers

Avant de faire vos provisions de charbons, de vins et de pommes de terre, veuillez demander les prix-courants à la Maison PERA Frères, à Monthey qui est toujours assortie de ces marchandises et livre aux meilleures conditions du jour. Téléphone 4.

„Henco“
Soude à blanchir
Prix de détail 25 cts.
DIMINUTION DE PRIX

Mineurs - Manœuvres

Une bonne équipe de 10 à 15 hommes est demandée pour travail à tâche et régie, par les mines d'antracite de Colloges (Valais), Gare C. F. F., Evionnaz.

Les
Lithinosels
du
D'RIAT „RAPID“
(Déposé)
remplacent économiquement toutes les
Eaux de table
les
Eaux de Vichy et de Vittel
En vente dans toutes les pharmacies

Vins en gros
Maurice Paccolat, Martigny-Bourg
a toujours à la disposition de son honorable clientèle des vins blancs et rouges de 1^{er} choix
Se recommande. Téléphone 90.

Où irons-nous les 15 et 17 août ?
A SAILLON
participer à la

Kermesse de la Paix
organisée par la fanfare « l'Helvétique »
Vin des Nations --- Bal champêtre et jeux divers
Match aux quilles --- Garage pour bicyclettes
Invitation cordiale

Timbres en caoutchouc
à l'Imprimerie Commerciale Avenue de la Gare, Martigny.